

7579

Termes de références de l'atelier de validation de la Lettre de Politique Sectorielle du Ministère des Sénégalais de l'Extérieur

Contexte et justification

La migration est devenue une préoccupation majeure de la communauté internationale. Jamais dans le temps, les flux migratoires n'ont atteint les proportions que l'on connaît aujourd'hui. L'Afrique étant bien sûr le continent le plus touché.

Le Sénégal, qui est à la fois un pays d'origine, de transit et d'accueil, a toujours été et demeure encore le théâtre d'intenses mouvements migratoires vers l'extérieur. C'est ainsi que plusieurs millions de nos compatriotes se trouvent éparpillés à travers le monde.

Compte tenu des transferts financiers importants qu'ils effectuent vers le Sénégal, nos compatriotes expatriés constituent de véritables agents de développement.

Ayant pris la pleine mesure du lien qui existe entre la migration et le développement et conscient de la nécessité de renforcer la politique gouvernementale en matière de gestion, de protection et de promotion des Sénégalais de l'extérieur, Son Excellence Monsieur le Président de la République a créé le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, en tant que Département de plein exercice, pour prendre en compte de manière plus concrète la problématique de l'émigration des Sénégalais.

Ainsi, le Président de la République a traduit en acte une des recommandations issues du Symposium sur le Nouveau Partenariat avec les Sénégalais de l'extérieur tenu les 18, 19 et 20 juillet 2001 sous sa présidence effective.

Aussi fallait-il en arriver à l'élaboration d'une Lettre de politique Sectorielle des Sénégalais de l'extérieur pour mieux structurer, appuyer et encadrer l'apport de ces derniers dans le développement économique et social du pays, mais aussi pour rendre plus efficace l'intervention de l'Etat dans ce secteur.

La tenue d'un atelier de restitution de la Lettre de Politique Sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur est l'occasion de mener des réflexions élargies sur ce document qui doit être le reflet d'une démarche participative impliquant tous les acteurs concernés par la question de la migration.

Ces assises sont d'autant plus opportunes qu'elles interviennent à un moment où il est beaucoup question de migration clandestine et de migration concertée.

Les réflexions qui auront lieu dans le cadre de cet atelier devront s'appuyer sur la substance des différents documents nationaux de référence, notamment le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), les rapports relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social (PODES) pour constituer une composante de la politique générale du Gouvernement.

Objectif général :

Partager le document de politique sectorielle en matière de gestion, de protection et de promotion des sénégalais de l'extérieur.

Objectifs spécifiques :

- Recueillir les avis des principaux acteurs sur les différentes parties de la lettre de politique sectorielle (diagnostic, orientation, plan d'action)
- Formuler des recommandations à prendre en compte dans la lettre de politique sectorielle.

Résultat attendu :

Le document est validé.

Participants :

Il est attendu une soixantaine de participants liés directement ou indirectement à la question des Sénégalais de l'extérieur et qui peuvent contribuer de façon pertinente à l'élaboration de la politique concernant cette catégorie de la population sénégalaise.

Ces acteurs viendront d'horizons divers, administration centrale et décentralisée, collectivités locales, partenaires au développement, société civile et secteur privé.

Lieu et date :

L'atelier se déroulera le 13 septembre 2006 à l'Hôtel Indépendance Dakar.